

POURQUOI LA CHARTE FLAMME VERTE ?

Les constructeurs d'appareils indépendants de chauffage au bois (foyers fermés, inserts, poêles et cuisinières) signataires de la Charte s'engagent à commercialiser des appareils modernes et économiques, qui apportent sécurité, confort et performances énergétiques et environnementales.

Les appareils indépendants labellisés respectent la norme NFD 35-376 et/ou les normes européennes EN 13 229 et 13 240 et 12 815 (pour les appareils mis sur le marché depuis 2003).

Ces appareils contribuent :

- à **économiser l'énergie** grâce à un rendement minimum exigé de 60 % (rapport entre la chaleur produite et la consommation de combustible) ;
- à **réduire les émissions de polluants** tels que le monoxyde de carbone (CO inférieur ou égal à 1% du volume des fumées) ;
- à **protéger notre environnement** puisque le bilan carbone de la combustion de la biomasse est considéré comme nul.

Tout produit labellisé « Flamme Verte » sera indiqué par un logo et comportera les indications techniques nécessaires.

Chaque industriel signataire de la charte Flamme Verte s'engage à commercialiser des matériels de qualité qui répondent aux besoins des utilisateurs :

- par la fourniture de notices d'utilisation,
- par le dimensionnement approprié aux besoins de chauffage de votre logement,
- par l'évolution des exigences de performances de la charte à l'horizon 2006.

LE CHAUFFAGE AU BOIS ET LA MAISON



Les appareils Flamme Verte sont de qualité supérieure, néanmoins, il convient de respecter les bonnes pratiques suivantes qui garantissent la longévité de votre appareil :

☞ **Choisissez un combustible sec, propre et non pollué :** le bon réflexe, c'est la marque NF Bois de chauffage



☞ **Choisissez un professionnel compétent pour installer votre matériel :**

pour votre satisfaction et votre sécurité, l'installation doit être conçue et réalisée par un professionnel compétent, selon les règles fixées par les documents techniques unifiés (DTU). Ces documents sont disponibles au CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) ou à l'AFNOR (Association Française de Normalisation).

☐ **Effectuez de légères opérations de maintenance régulières (ramonage deux fois par an, décrochage...)** et lisez bien la notice du constructeur.

Intérêt environnemental d'un appareil « Flamme Verte »

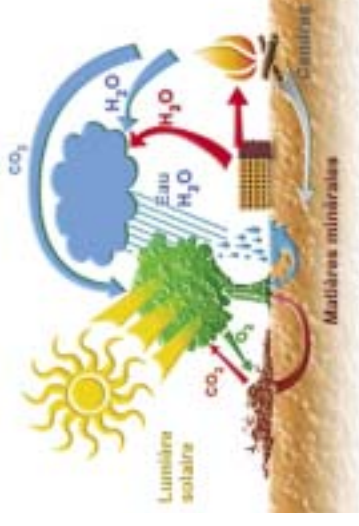
	Unité de consommation	Réduction de CO ₂ dans l'atmosphère (kg par unité de consommation)
bûches	1 stère	- 550 kg
granulés	1 tonne	- 980 kg

Source : ADEME

Un ménage français émet en moyenne 2,5 t de CO₂ par an pour le chauffage de son logement (source MIES, www.effet-de-serre.gouv.fr).

ARGUMENTS POUR LE CHAUFFAGE D'APPOINT AU BOIS

L'énergie bois est une énergie renouvelable disponible abondamment qui permet de répondre aux défis énergétiques, environnementaux et économiques du 21^{ème} siècle.



En terme d'économie, c'est :

- un combustible compétitif, des équipements performants et rentables,
- un combustible naturel qui ne sera pas concerné par les éco-taxes sur les énergies,
- une valorisation des sous-produits de l'exploitation forestière ou de l'utilisation de bois privatif.

Sur le plan environnemental, c'est :

- une réponse aux objectifs du protocole de Kyoto (1997) de maîtrise des émissions de gaz à effet de serre (lutte contre le réchauffement de la planète) par le développement des bioénergies.
- l'économie d'émission de CO₂. En effet, l'utilisation de 4 m³ de bois plein pour l'énergie permet d'économiser 1 tonne de pétrole (tep) soit d'éviter en moyenne, dans le cas du chauffage domestique au bois, l'émission de 2,5 t de CO₂ dans l'atmosphère,
- une gestion rationnelle de la forêt par une exploitation périodique assurant un entretien régulier et une régénération des forêts.
- une ressource renouvelable se substituant aux énergies fossiles non renouvelables (pétrole, gaz, charbon).

Du point de vue social, c'est :

- un emploi à temps plein pour 2 000 stères/an.

LES AIDES

FISCALITE

- Crédit d'impôt pour les logements (jusqu'à fin 2005),
- TVA à 5,5 % pour la fourniture et la pose des appareils dans les logements de plus de 2 ans (jusqu'à fin 2005).

AIDES FINANCIERES

- L'ANAH attribue, sous condition de ressources, des aides pour les appareils labellisés Flamme Verte.

Pour plus d'informations :

 délégation ANAH www.anah.fr du département où est situé le logement à rénover, Tél : 08 26 80 39 39 (prix d'appel local).

- Certaines collectivités territoriales (départements, régions) accordent des aides.

Pour plus d'informations :

 Espace Info Energie, tél : 0810 060 50 (prix d'appel local).

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Sur les aides ou plus généralement sur le chauffage domestique au bois :

 www.ademe.fr rubrique Energies Renouvelables,

 Espace Info Energie, tél : 0810 060 50 (prix d'appel local).

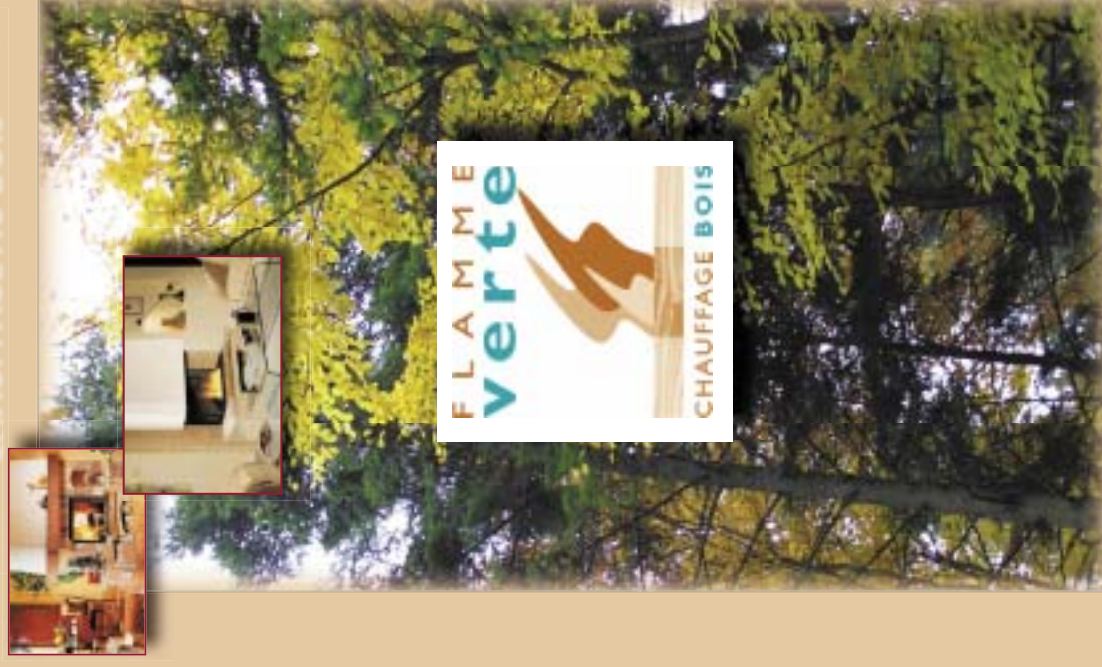
LES CONSTRUCTEURS

BV Industries	info@renebrisach.com	Tél. 04.94.56.67.00
Cheminées de Chazelles	info@chazelles.com	Tél. 05.45.23.50.50
Deville	contact@deville.fr	Tél. 03.24.56.83.83
Fondis SA	contact@fondis.com	Tél. 03.89.37.75.00
Fonte Flamme	contact@fonte-flamme.com	Tél. 04.73.91.02.07
Lorflam	contact@lorflam.com	Tél. 02.97.81.08.54
Séguin-Dutériéz	commercial@cheminees-seguin.com	Tél. 04.70.56.16.00
Staub Fonderie	Monique@francobelge-tm.fr	Tél. 03.28.43.43.32
Supra	accueil@supra.fr	Tél. 03.88.95.12.07
Turbofonte	contact@turbofonte.com	Tél. 05.57.26.39.60
Cheminées Philippe	chem-philippe@infonic.fr	Tél. 03.21.61.70.70
Oliger	alpha@oliger.fr	Tél. 03.87.07.90.26
Godin	com.france@godin.fr	Tél. 03.23.05.70.00
Invicta	accueil@invicta-sa.fr	Tél. 03.24.27.71.71
BH Industries	accueil@bh-industrie.fr	Tél. 03.24.52.69.00
Nestor Martin	thermicdistribution@skynet.be	Tél. 00 32 (0) 60 31 01 04
Cheminées Richard Le Droff	accueil@supra.fr	Tél. 03.88.95.12.07

Les constructeurs Flamme Verte sont sur le Web

www.flammeverte.com

Un label de qualité pour LES APPAREILS INDÉPENDANTS DE CHAUFFAGE AU BOIS



Les fabricants d'appareils indépendants de chauffage au bois avec le soutien de



**ÉNERGIES RENOUVELABLES
RAISONNABLE
ÇA CHAUFFE**

ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.